



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-004-2019-05

PUBLIÉ LE 6 MAI 2019

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé Ile de France

IDF-2019-05-02-004 - ARRETE N° 2019 – 87 portant approbation de cession d'autorisation du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Chelles géré par l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE au profit de l'association ADEF RESIDENCES et modification du lieu d'implantation du SSIAD (3 pages) Page 3

IDF-2019-04-26-025 - Arrêté n°ARS-2019/ 86 portant dissolution du Groupe d'intérêt public dénommé «Comité Départemental des Cancers de Seine Saint Denis » (2 pages) Page 7

IDF-2019-05-02-005 - DECISION N° DSSPP - QSPHARMBIO - 2019 / 034 - Est autorisée la modification des éléments de l'autorisation initiale de la pharmacie à usage intérieur commune aux établissements Cochin Port-Royal, Broca et Hôtel-Dieu des Hôpitaux universitaires Paris-centre, site Hôtel-Dieu, consistant, dans le cadre de la rénovation de l'aile A du site Hôtel-Dieu situé 1, place du Parvis Notre-Dame à Paris (75004), en une modification des locaux de l'unité pharmaceutique d'accueil des malades ambulatoires qui déménage de l'aile A à l'aile B de l'établissement, dans des locaux provisoires. (3 pages) Page 10

## Rectorat de Paris

IDF-2019-04-19-005 - Arrêté rectoral relatif aux pourcentages de bacheliers technologiques pour l'accès aux instituts universitaires technologiques et aux pourcentages de bacheliers professionnels pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs publiques de l'académie de Paris (5 pages) Page 14

Agence Régionale de Santé Ile de France

IDF-2019-05-02-004

ARRETE N° 2019 – 87

portant approbation de cession d'autorisation du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Chelles géré par l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE au profit de l'association ADEF RESIDENCES et modification du lieu d'implantation du SSIAD

**ARRETE N° 2019 – 87**

**portant approbation de cession d'autorisation du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Chelles géré par l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE au profit de l'association ADEF RESIDENCES et modification du lieu d'implantation du SSIAD**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
ILE-DE-FRANCE**

- VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L312-1, L313-1, L314-3 et suivants ;
- VU** le Code de la Santé Publique ;
- VU** le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU** le Code de justice administrative et notamment son article R312-1 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2018-61 en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du Projet Régional de Santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2018-62 en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du Projet Régional de Santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 21 décembre 2018 relatif au PRIAC 2018-2022 de la Région Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°92 DDASS CRISMS 14 du 22 décembre 1992 portant autorisation de création d'un service de soins infirmiers à domicile sur la ville de Chelles de 25 places ;
- VU** l'arrêté n° 2013-152, en date du 15 juillet 2013, portant autorisation d'extension de 20 places du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Chelles géré par l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE sise 11 rue du Pont Saint-Martin – 77500 CHELLES et portant la capacité totale du SSIAD à 85 places (75 places pour personnes âgées et 10 places d'équipe spécialisée Alzheimer) ;
- VU** le procès-verbal de l'assemblée générale mixte de l'association ADEF RESIDENCES du 29 juin 2018 approuvant la fusion des associations Claude Grunberg VERMEIL SANTE et ADEF RESIDENCES ;
- VU** le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE du 16 juillet 2018 approuvant la fusion des associations Claude Grunberg VERMEIL SANTE et ADEF RESIDENCES ;

- VU** le traité de fusion-absorption du 16 juillet 2018 entre l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE et l'association ADEF RESIDENCES approuvant la dévolution des éléments du patrimoine (actif et passif) de l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE, au profit de l'association ADEF RESIDENCES ;
- VU** la publication au journal officiel du 20 octobre 2018 de la dissolution de l'association VERMEIL SANTE ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE CLAUDE GRUNBERG ;
- VU** le courrier en date du 8 mars 2019 de M. Dominique BOURGINE, président du Directoire de l'ADEF RESIDENCES, informant de la fusion-absorption de l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE par l'association ADEF RESIDENCES et demandant la cession de l'autorisation du SSIAD de Chelles détenue par l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE au bénéfice de l'association ADEF RESIDENCES ;

**CONSIDERANT** l'ensemble de pièces constitutives du dossier de demande de cession d'autorisation du SSIAD transmises par courriel le 4 février 2019 et complété par un second envoi le 8 mars 2019 ;

**CONSIDERANT** que cette cession d'autorisation satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**CONSIDERANT** que le nouveau gestionnaire s'engage à assurer la continuité de la prise en charge telle que prévue dans le projet de reprise ;

**CONSIDERANT** que cette modification s'effectue à coût constant et n'entraîne donc aucun surcoût ;

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1 :**

La cession d'autorisation du SSIAD de Chelles, détenue par l'association Claude Grunberg VERMEIL SANTE au profit de l'association ADEF RESIDENCES sise 19/21, rue Baudin – 94207 IVRY-SUR-SEINE est approuvée.

### **ARTICLE 2**

Le SSIAD de Chelles initialement situé au 11, rue du Pont Saint Martin – 77 500 CHELLES est désormais localisé au 37, avenue du Grand Cerf – 77 500 CHELLES.

### **ARTICLE 3 :**

Le SSIAD a une capacité totale de 85 places se répartissant de la façon suivante :

- 75 places de service de soins infirmiers à domicile destinées à prendre en charge des personnes âgées de plus de 60 ans sur la commune de Chelles
- 10 places d'équipe spécialisée Alzheimer destinées à prendre en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées sur la commune de Chelles

#### **ARTICLE 4 :**

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS du service : 77 081 549 6

Code catégorie : 354 - Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D)  
Code discipline : 358 - Soins infirmiers à Domicile  
357 - Activité soins d'accompagnement et de réhabilitation  
Code fonctionnement (type d'activité) : 16 Prestation en milieu ordinaire  
Code clientèle : 700 - Personnes Agées (Sans Autre Indication)  
436 - Personnes Alzheimer ou maladies apparentées

N° FINESS du gestionnaire : 94 000 408 8

#### **ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté est sans effet concernant la durée d'autorisation accordée au service pour 15 ans à compter de sa date de création ou de renouvellement d'autorisation conformément aux conditions prévues aux articles L.312-8 et L.313-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

#### **ARTICLE 6 :**

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service doit être porté à la connaissance des autorités compétentes.

#### **ARTICLE 7 :**

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

#### **ARTICLE 8 :**

La Déléguée départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Fait à Paris le 2 mai 2019

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

**Signé**

Aurélien ROUSSEAU

Agence régionale de santé Ile de France

IDF-2019-04-26-025

Arrêté n°ARS-2019/ 86

portant dissolution du Groupe d'intérêt public  
dénommé «Comité Départemental des Cancers de Seine  
Saint Denis »

**Arrêté n°ARS-2019/ 86**  
**portant dissolution du Groupe d'intérêt public**  
**dénommé « Comité Départemental des Cancers de Seine Saint Denis »**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

- Vu** le code de la santé publique notamment ses articles L 1431-1, L1431-2 et L1435-1,
- Vu** la loi no 2011-525 du 17 mai 2011 relative à la simplification et l'amélioration de la qualité du droit, art. 98 à 122,
- Vu** le décret no 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
- Vu** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France
- Vu** l'arrêté du 23 mars 2018 portant modification de l'arrêté du 29 septembre 2006 relatif aux programmes de dépistage des cancers
- Vu** l'instruction No 2012-11-1624 du 27 février 2013 relative à la création d'un statut commun des groupements d'intérêt public,
- Vu** l'arrêté No DT93 2016-1103 en date du 15 avril 2016, portant approbation du renouvellement de la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) dénommé « Comité Départemental des Cancers de Seine Saint Denis» (CDC 93)
- Vu** la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) dénommé « Comité Départemental des Cancers de Seine Saint Denis» (CDC 93), et notamment son article 20 prévoyant la dissolution de plein droit du groupement par l'extinction de son objet
- Vu** la création du Centre régional de coordination des dépistages des cancers d'Ile de France (CRCDC-IDF) publiée au JORF du 24 novembre 2018
- Vu** le procès-verbal du conseil d'administration, de l'assemblée générale et de l'assemblée générale extraordinaire du CDC 93, en date du 2 avril 2019
- Vu** le texte des résolutions de l'assemblée générale mixte du CDC 93, en date du 2 avril 2019, et notamment la résolution 2, portant approbation de la dissolution du CDC 93 à la date d'effet du transfert d'activité, opéré au bénéfice du CRCDC-IDF, conformément à l'article 20 de la convention constitutive.
- Vu** le courrier en date du 19 avril 2019, adressé par le Médecin Directeur du CDC 93 au Directeur général de l'ARS IdF demandant de mettre fin au GIP CDC 93

**ARRETE**

**Article 1**

Le Groupement d'intérêt public (GIP) dénommé « *Comité Départemental des Cancers de Seine Saint Denis*» (CDC 93), est dissout de plein droit du fait de l'extinction de son objet, lié au transfert de l'activité de dépistage au Centre régional de coordination des dépistages des cancers d'Ile de France (CRCDC-IDF)



## **Article 2**

La date d'effet de cette dissolution est fixée au 1 mai 2019.

## **Article 3**

La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

## **Article 4**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et le Délégué Territorial de la Seine-Saint-Denis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France et de la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Fait à Paris, le 26 avril 2019

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

**Signé**

Aurélien ROUSSEAU

Agence régionale de santé Ile de France

IDF-2019-05-02-005

**DECISION N° DSSPP - QSPHARMBIO - 2019 / 034 -**  
Est autorisée la modification des éléments de l'autorisation initiale de la pharmacie à usage intérieur commune aux établissements Cochin Port-Royal, Broca et Hôtel-Dieu des Hôpitaux universitaires Paris-centre, site Hôtel-Dieu, consistant, dans le cadre de la rénovation de l'aile A du site Hôtel-Dieu situé 1, place du Parvis Notre-Dame à Paris (75004), en une modification des locaux de l'unité pharmaceutique d'accueil des malades ambulatoires qui déménage de l'aile A à l'aile B de l'établissement, dans des locaux provisoires.

**AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE**

**DECISION N° DSSPP - QSPHARMBIO - 2019 / 034**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE**

- VU le code de la santé publique et notamment les articles L.5126-1 à L.5126-11 ainsi que R.5126-1 à R.5126-20 et R.5126-42 ;
- VU l'arrêté du 22 juin 2001 relatif aux bonnes pratiques de pharmacie hospitalière ;
- VU la décision du 5 novembre 2007, prise en application de l'article L.5121-5 du code de la santé publique, relative aux bonnes pratiques de préparation ;
- VU le décret du 25 juillet 2018 nommant Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 3 septembre 2018 ;
- VU la décision en date du 29 avril 2013 ayant autorisé la création d'une pharmacie à usage intérieur unique multisites pour les Hôpitaux universitaires Paris-centre : Cochin Port-Royal, Broca et Hôtel-Dieu ;
- VU la demande déposée le 27 novembre 2018, par madame Aude BOILLEY-RAYROLES, directrice chargée des Hôpitaux universitaires Paris-centre en vue de modifier les éléments figurant dans l'autorisation initiale de la pharmacie à usage intérieur commune aux établissements Cochin Port-Royal, Broca et Hôtel-Dieu des Hôpitaux universitaires Paris-centre, site Hôtel-Dieu situé 1, place du Parvis Notre-Dame à Paris (75004) ;
- VU le rapport d'enquête en date du 11 mars 2019 et sa conclusion définitive en date du 15 avril 2019, établis par le pharmacien inspecteur de santé publique ;
- VU l'avis favorable du Conseil central de la section H de l'Ordre des pharmaciens en date du 18 février 2019, avec la recommandation suivante : respecter les engagements pris par l'établissement dans le dossier de demande notamment pour la sécurisation des accès aux locaux de la PUI et la mise en place d'un fléchage clair et lisible pour différencier les circuits patients et livraisons ;

**CONSIDERANT** que les modifications des éléments de l'autorisation initiale de la pharmacie à usage intérieur sollicitées consistent en une modification des locaux de l'unité pharmaceutique d'accueil des malades ambulatoires qui déménage de l'aile A à l'aile B de l'établissement, dans des locaux provisoires, dans le cadre de la rénovation de l'aile A du site Hôtel-Dieu ;

CONSIDERANT les réponses apportées et les engagements pris par l'établissement suite au rapport d'enquête du pharmacien inspecteur de santé publique, notamment l'engagement suivant :

- déposer une demande d'autorisation pour la réalisation de préparations magistrales pour le compte d'autres établissements ;

### DECIDE

ARTICLE 1er : Est autorisée la modification des éléments de l'autorisation initiale de la pharmacie à usage intérieur commune aux établissements Cochin Port-Royal, Broca et Hôtel-Dieu des Hôpitaux universitaires Paris-centre, site Hôtel-Dieu, consistant, dans le cadre de la rénovation de l'aile A du site Hôtel-Dieu situé 1, place du Parvis Notre-Dame à Paris (75004), en une modification des locaux de l'unité pharmaceutique d'accueil des malades ambulatoires qui déménage de l'aile A à l'aile B de l'établissement, dans des locaux provisoires.

ARTICLE 2 : L'unité pharmaceutique d'accueil des malades ambulatoires est installée dans des locaux provisoires, tels que décrits dans le dossier de la demande et répartis ainsi :

- un rez-de-chaussée bas (290 m<sup>2</sup>) dédié à la logistique notamment les livraisons et le stockage des médicaments, réservé aux personnels sans accès possible des patients et comprenant trois zones de travail séparées par des portes battantes dont :


- 1) la zone de réception des livraisons, déballage, départ colis ; zone robot de stockage et de dispensation des médicaments ;

- 2) le local de stockage des dossiers patients ; la zone de gestion des dispensations de médicaments via le circuit grossiste répartiteur ;

- 3) la zone de gestion des dispensations des collyres pour les patients de province ; le bureau de colisage ; la chambre froide pour le stockage des médicaments.

- un rez-de-chaussée haut (270 m<sup>2</sup>) dédié à l'accueil des patients et comprenant notamment quatre boxes de dispensation réservés à l'accueil des patients. Cet étage comprend également les bureaux des pharmaciens, une salle de réunion ainsi que des zones sociales (vestiaires, salles de repos et sanitaires). Ces différentes zones sont séparées par des portes battantes.

Les médicaments seront acheminés du rez-de-chaussée bas au rez-de-chaussée haut par des pneumatiques reliés au robot.



La sécurisation des locaux se fera par :

- des systèmes de fermeture des différents accès (clé salto avec habilitation centralisée) ;
- un système centralisé d'alarme (extension de l'alarme existante) reporté sur le poste central de l'établissement ;
- des portes blindées installées à l'entrée des deux secteurs A3 des rez-de-chaussée haut et bas ;
- une caméra de surveillance de l'accueil patient de l'unité, reliée au poste central de sécurité.

ARTICLE 3 : Le temps de présence du pharmacien chargé de la gérance, de dix demi-journées par semaine, est en conformité avec les dispositions de l'article R. 5126-42 du code de la santé publique.

ARTICLE 4 : Un recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de la décision pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 5 : Les directeurs et les délégués départementaux de l'Agence régionale de santé Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris le 02 MAI 2019

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*signé*

Aurélien ROUSSEAU

Rectorat de Paris

IDF-2019-04-19-005

Arrêté rectoral relatif aux pourcentages de bacheliers technologiques pour l'accès aux instituts universitaires technologiques et aux pourcentages de bacheliers professionnels pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs publiques de l'académie de Paris



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**ARRETE RECTORAL RELATIF AUX POURCENTAGES DE BACHELIERS  
TECHNOLOGIQUES POUR L'ACCES AUX INSTITUTS UNIVERSITAIRES  
TECHNOLOGIQUES ET AUX POURCENTAGES DE BACHELIERS PROFESSIONNELS  
POUR L'ACCES AUX SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS PUBLIQUES DE  
L'ACADEMIE DE PARIS**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE ILE-DE-FRANCE,  
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE PARIS,  
CHANCELIER DES UNIVERSITES DE PARIS**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L612-3,  
Après consultation des établissements concernés,

**ARRETE**

**Article 1** :

Le pourcentage minimal de bacheliers technologiques retenus pour l'accès aux instituts universitaires de technologie de l'académie de Paris, est fixé selon les établissements et les spécialités dans le tableau figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 2** :

Le pourcentage minimal de bacheliers professionnels retenus pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs de l'académie de Paris, est fixé selon les établissements et les spécialités dans le tableau figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 3** :

Le secrétaire général de la chancellerie et la secrétaire générale de l'enseignement scolaire sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué aux établissements.

Fait à Paris, le 19 avril 2019

Signé

Gilles PÉCOUT

<b>Libellé établissement</b>	<b>Type de formation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Taux Bacs Technos</b>
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Informatique	26
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Statistique et informatique décisionnelle	18
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Gestion des entreprises et des administrations	27
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Techniques de commercialisation	29
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle	35
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Carrières sociales Option assistance sociale	35
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Information communication Option publicité	25
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Information communication Option communication des organisations	28
I.U.T de Paris Descartes	DUT	Information communication Option métiers du livre et du patrimoine	10
I.U.T Paris 7	DUT	Mesures physiques	16



Libellé établissement	Type de formation	Domaine	Spécialité	Taux Bacs Pro
Lycée Lucas De Nehou	BTS - BTSA	BTS - Production	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	50
Lycée Turgot	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Turgot	BTS - BTSA	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	30
Lycée D'Alembert-Cuir	BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la mode-chaussure et maroquinerie	50
Lycée D'Alembert-Cuir	BTS - BTSA	BTS - Services	Economie sociale familiale	40
Lycée D'Alembert-Cuir	BTS - BTSA	BTS - Services	Podo-orthésiste	5
Lycée D'Alembert-Cuir	BTS - BTSA	BTS - Services	Prothésiste orthésiste	5
Lycée Simone Weil	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Lycée Simone Weil	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Sophie Germain	BTS - BTSA	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	25
Lycée Sophie Germain	BTS - BTSA	BTS - Services	Communication	10
Lycée RACINE	BTS - BTSA	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	25
Lycée RACINE	BTS - BTSA	BTS - Services	Support à l'action managériale	35
Lycée Edgar Quinet	BTS - BTSA	BTS - Services	Support à l'action managériale	35
Lycée Edgar Quinet	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	10
Lycée Edgar Quinet	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Jules SIEGFRIED	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	75
Lycée Jules SIEGFRIED	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
Lycée Jules SIEGFRIED	BTS - BTSA	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
Lycée Jules SIEGFRIED	BTS - BTSA	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	25
Lycée Jules SIEGFRIED	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Lycée Jules SIEGFRIED	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée des Métiers Dorian	BTS - BTSA	BTS - Production	Conception de produits industriels	25
Lycée des Métiers Dorian	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	20
Lycée des Métiers Dorian	BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	25
Lycée des Métiers Dorian	BTS - BTSA	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	50
Lycée des Métiers Dorian	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	25
Lycée Elisa Lemonnier	BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la mode-vêtements	60
Lycée Elisa Lemonnier	BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de la coiffure	25
Lycée Elisa Lemonnier	BTS - BTSA	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	60
Lycée Elisa Lemonnier	BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	35
Lycée Elisa Lemonnier	BTS - BTSA	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
Lycée Arago	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
ESAA Boule	BTS - BTSA	BTS - Production	Etude et réalisation d'agencement	35
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries	10
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Contrôle industriel et régulation automatique	30
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	5
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de la chimie	5
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Bioanalyses et contrôles	5
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Biotechnologie	5
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Services	Analyses de biologie médicale	5
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB	BTS - BTSA	BTS - Production	Métiers de l'eau	10
Lycée Estienne Esaig	BTS - BTSA	BTS - Services	Edition	35
Lycée Estienne Esaig	BTS - BTSA	BTS - Services	Etudes et réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	65
Lycée François Rabelais	BTS - BTSA	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	40
Lycée François Rabelais	BTS - BTSA	BTS - Services	Métiers des Services à l'environnement	35
Lycée François Rabelais	BTS - BTSA	BTS - Services	Diététique	3
Lycée François Rabelais	BTS - BTSA	BTS - Services	Economie sociale familiale	20

Lycée Francois Villon	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
Lycée Raspail	BTS - BTSA	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	85
Lycée Raspail	BTS - BTSA	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	55
Lycée Raspail	BTS - BTSA	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	65
Lycée Raspail	BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	85
Lycée Raspail	BTS - BTSA	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	60
Lycée Emile Dubois	BTS - BTSA	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
Lycée Emile Dubois	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	10
Lycée Emile Dubois	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Lycée Emile Dubois	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Fresnel	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes photoniques	5
Lycée Fresnel	BTS - BTSA	BTS - Services	Opticien-Lunetier	30
Lycée Roger Verlomme	BTS - BTSA	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
Lycée Roger Verlomme	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Roger Verlomme	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Lycée Roger Verlomme	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Batiment-Saint-Lambert	BTS - BTSA	BTS - Production	Bâtiment	30
Lycée Batiment-Saint-Lambert	BTS - BTSA	BTS - Production	Etude et économie de la construction	40
Lycée Batiment-Saint-Lambert	BTS - BTSA	BTS - Production	Travaux publics	20
Lycée Batiment-Saint-Lambert	BTS - BTSA	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	60
Lycée Honoré De Balzac	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	10
Lycée Honoré De Balzac	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Assurance	25
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Support à l'action managériale	35
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	10
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Professions immobilières	20
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Communication	10
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	30
Ecole Nationale De Commerce	BTS - BTSA	BTS - Services	Tourisme	15
Lycée Des métiers Jean DROUANT	BTS - BTSA	BTS - Services	Management en hôtellerie restauration	20
Lycée Auguste Renoir	BTS - BTSA	BTS - Services	Photographie	15
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Services	Assurance	25
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	75
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	20
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Production	Assistance technique d'ingénieur	50
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Production	Electrotechnique	50
Lycée Henri Bergson-Jacquard	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	25
Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Traitement des matériaux	15
Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Conception de produits industriels	35
Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	40
Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	20
Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et industrialisation en microtechniques	35
Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Electrotechnique	50

Lycée Diderot	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	25
Lycée Maurice Ravel	BTS - BTSA	BTS - Services	Notariat	5
Lycée Maurice Ravel	BTS - BTSA	BTS - Services	Support à l'action managériale	35
Lycée Maurice Ravel	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	10
Lycée Maurice Ravel	BTS - BTSA	BTS - Services	Professions immobilières	20
Lycée professionnel Chenneviere Malezieux	BTS - BTSA	BTS - Production	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	60
Lycée professionnel Galilee	BTS - BTSA	BTS - Services	Prothésiste dentaire	70
Lycée Louis Armand	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Lycée Louis Armand	BTS - BTSA	BTS - Production	Electrotechnique	50
Lycée Louis Armand	BTS - BTSA	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	25
Lycée Louis Armand	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
Lycée Louis Armand	BTS - BTSA	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	30
Lycée professionnel Nicolas Louis Vauquelin	BTS - BTSA	BTS - Production	Pilotage des procédés	50
Lycée professionnel Erik Satie	BTS - BTSA	BTS - Services	Professions immobilières	60
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion des transports et logistique associée	35
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	10
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Professions immobilières	20
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Assurance	25
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion de la PME	45
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
Lycée Jean Lurcat	BTS - BTSA	BTS - Services	Communication	10
Lycée Léonard de Vinci	BTS - BTSA	BTS - Production	Etude et réalisation d'agencement	60
Lycée Léonard de Vinci	BTS - BTSA	BTS - Production	Développement et Réalisation Bois	55
Lycée Léonard de Vinci	BTS - BTSA	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	55
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie Guillaume TIREL	BTS - BTSA	BTS - Services	Management en hôtellerie restauration	20
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie Guillaume TIREL	BTS - BTSA	BTS - Services	Diététique	3
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie Guillaume TIREL	BTS - BTSA	BTS - Services	Management en hôtellerie restauration	20
Lycée Martin-Nadaud	BTS - BTSA	BTS - Services	Gestion des transports et logistique associée	35